



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°17/2026

des délibérations du conseil municipal

Séance du 24 avril 2026

Date de la convocation : 20 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers représentés : 01
Nombre de conseillers absents : 00

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Dominique VINCENTI, Joseph LEONZI, Olga BRUNI, Jean- Baptiste SALVADORI, Jean-Louis MARTINI, Blanche MONTISCI, Bernadette JOURNET, François VITTINI, Fabienne GIUNTI, Emilie MARTINI.

Membres représentés : Erick CASALTA par Jean- Baptiste SALVADORI.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Emilie MARTINI

Objet : Approbation du budget 2026.

Le Maire expose à l'Assemblée le contenu du budget primitif 2026 en résumant les orientations générales du budget comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 919 765,51 euros / Recettes de fonctionnement : 919 765,51 euros

Dépenses d'investissement : 173 845,24 euros/ Recettes d'investissement : 173 845,24 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres adopte le budget primitif communal de l'exercice 2026 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	919 765,51	919 765,51
INVESTISSEMENT	173 845,24	173 845,24
TOTAL	1 093 610,70	1 093 610,70

Fait et délibéré les jours et an que dessus

Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

D VINCENTI

